

« AEA »

III-10

- C.O - D



Nom : CALLO

Prénom : Marcel

Date naissance : 6 décembre 1921

Lieu de naissance : Rennes (35000)

N° Matricule à Flossenbürg : 28906 à Mauthausen : 108548

Situation familiale avant l'arrestation : célibataire.

Situation professionnelle : ouvrier typographe – militant JOC.

Domicile :

ARRESTATION : le 31 mars 1943 sur son lieu de travail en Allemagne, une usine d'armement à Zwickau.

Circonstances d'arrestation : réquisitionné le 08 mars 1943 pour le STO, il eut la tentation d'échapper à ce départ pour l'Allemagne. Il décida finalement de partir pour ne pas créer d'ennuis à ses parents. Mais alors, ce ne sera pas comme travailleur mais comme missionnaire. Cette démarche, absolument interdite, fait l'objet d'une répression systématique à la suite du décret signé le 03 décembre 1943 par le directeur de la sécurité du Reich, le Dr Kaltenbrunner : Dans ce texte, il était ordonné l'arrestation immédiate avec incarcération et internement en camp de concentration de tout individu coupable d'une démarche religieuse.

Lieux d'emprisonnement : Il est donc arrêté et incarcéré à la prison de Gotha. Il y rencontre deux semaines plus tard, une dizaine de camarades qui venaient d'être arrêtés par la Gestapo pour les mêmes motifs. Tous jugés pour avoir attenté à la sécurité du Reich et condamnés à un internement en camp de concentration.

DÉPORTATION :

Camps et Kommandos successifs : Ce sera donc pour Marcel Callo, après 6 mois de prison à Gotha, le départ pour le camp de Flossenbürg, le 06 octobre 1944, avec un groupe de 700 détenus. Le voyage sera une première épreuve, entassés dans de vieux wagons de 3^{ème} classe, enchaînés par quatre, dont Paul Beschet, séminariste à l'époque. Le séjour à Flossenbürg sera très court.

Le 24 octobre 1944, Marcel Callo est transféré au camp de Mauthausen, et affecté au Kommando de Gusen dans une usine souterraine d'armement. Il est l'objet de sévices corporels acharnés pour maladresse sans jamais se plaindre. Sa santé se dégrade très rapidement, œdème, furonculose, mais aussi tuberculose. Il entre à l'infirmerie du 05 au 20 janvier 1945.

Date et conditions du décès : Le dernier témoin qui aura vu Marcel Callo vivant est celui qui le retirera des latrines où il était tombé de faiblesse et qui assistera à sa mort le 19 mars 1945. Il avait 24 ans.

Le Pape Jean-Paul II l'a proclamé « BIENHEUREUX »

Autres informations et sources : voir sur le site de Mauthausen une abondante bibliographie.